

Le gouvernement tenté de prolonger le « quoi qu'il en coûte »



Article rédigé par *Le Monde*, le 27 mai 2021

Source [Le Monde] Entre juin et septembre, les aides d'urgence seront progressivement débranchées. Mais certaines mesures pourraient se poursuivre au-delà de l'été, afin d'anticiper d'éventuelles turbulences à la rentrée.

Les photos de ministres tout sourire, attablés dès mercredi 19 mai aux terrasses de café, s'en veulent l'illustration parfaite. « *La reprise est déjà là* », martèle depuis plusieurs jours le ministre de l'économie, Bruno Le Maire. La vaccination progresse, [les contaminations refluent](#), les commerces rouvrent : la vie reprend, et donc l'économie repart. Mieux : la croissance en 2021 sera « *sans doute une des plus fortes depuis cinquante ans* », a-t-il promis [sur LCI](#), lundi 17 mai.

Alors que le pays émerge de près de quinze mois d'hiver sanitaire, le gouvernement espère que la France va surprendre par la vigueur de sa reprise. La prévision de Bercy d'une hausse de 5 % du PIB cette année, abaissée début avril au moment du troisième confinement, pourrait être relevée à la faveur du budget rectificatif, qui sera présenté le 2 juin.

Sans attendre, l'exécutif, misant sur un été de rebond vigoureux de la consommation, à l'image de ce qui s'est passé aux Etats-Unis, a présenté mi-mai son calendrier de sortie du « quoi qu'il en coûte ». Entre juin et septembre, les aides d'urgence pour les secteurs les plus touchés par les restrictions sanitaires – hôtels, restaurants, culture, événementiel, sport... – seront progressivement débranchées. Les chèques du fonds de solidarité, la prise en charge par l'Etat du chômage partiel et les exonérations de cotisations s'éteindront de façon dégressive sur trois mois. Objectif : un retour à la normale – et à une forme de sérieux budgétaire – à la rentrée.

Mais les multiples inconnues, à la fois sur le front sanitaire et en matière économique, incitent à la prudence. Que se passera-t-il lorsque s'arrêtera la perfusion qui maintient en vie certains secteurs ? Le chômage, sous contrôle grâce à l'activité partielle, refluera-t-il à son niveau d'avant-crise ? Certains chefs d'entreprise en doutent. « *Les aides d'urgence ont tout juste maintenu les hôtels à flot*, estime un professionnel du secteur.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)